

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE SPÉCIALE SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022**

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Elles seront tenues le mardi 28 janvier 2020 à 19h00 au 188, rue Jeanne-d'Arc à Papineauville.

Ordre du jour

1. Administration

- 1.1 Communication du maire
- 1.2 Appel nominal
- 1.3 Constatation de l'avis de convocation
- 1.4 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.5 Questions et demandes du public
- 1.6 Adoption de l'ordre du jour
- 1.7 Ajournement de la séance extraordinaire
- 1.8 Ouverture de la séance spéciale
- 1.9 Appel nominal
- 1.10 Constatation de l'avis de convocation
- 1.11 Adoption du règlement 2020-001 sur le budget 2020
- 1.12 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
- 1.13 Questions sur le budget 2020
- 1.14 Levée de la séance spéciale
- 1.15 Réouverture de la séance extraordinaire du 28 janvier 2020
- 1.16 Autorisation d'achat du véhicule loué à même le surplus accumulé
- 1.17 Fonds affectés : autorisation d'écriture comptable
- 1.18 Modification de la résolution 2019-08-408 provenance des fonds surplus accumulé
- 1.19 Autorisation de versement des soutiens financiers 2020 à la Corporation des Loisirs de Papineauville et au Comité culturel de Papineauville
- 1.20 Questions et demandes du public

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

Donné à Papineauville ce 22 janvier 2020.



Martine Joanisse
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Joanisse, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 22 janvier 2020 entre 9h00 à 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 janvier 2020.



Martine Joanisse
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Accusé réception